

Avis de constitution

SOCIETE « NUTRI AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE,
AUX FEUX DE SICOMEX, Lot 232, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NUTRI AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et partout ailleurs :-La fabrication et la commercialisation de toute sorte de prémix et additifs destinés à l'alimentation animale ; /-L'importation, l'exportation et le négoce de toute matière correspondante à la nutrition animale ;/-Toute opération liée à la chaîne de valeur de la protéine animale :-Elevage de volaille ; -Production des poussins ; -Fabrication et commercialisation des aliments pour animaux , /-Le service aux entreprises :-Formation ; -Accompagnement, /-La production et la commercialisation des produits agro-alimentaires ;:-Vente de matériel ;/-Et pour la réalisation de l'objet social: /-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;:-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; /-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;/-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE,
AUX FEUX DE SICOMEX, Lot 232, Ilot 18

Dirigeant(s) M KAMILI KHALIL (GÉRANT), M LI XIAODONG
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00988 du 03/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13170/GTCA/RC/2025 du 03/03/2025

